

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE

Emission publique de "Reverse Convertible Notes"

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE, véhicule financier de Fortis, lance un nouvel emprunt de type "Reverse Convertible" d'une durée de 2 ans à capital non garanti, ayant pour actifs sous-jacents les actions **Royal Dutch Shell plc** et **Total SA**. Le coupon annuel s'élève à 9,75% (brut) et le prix d'émission à 102%.

Reverse Convertible sur 2 actions

La particularité d'une Reverse Convertible Note consiste en un éventuel remboursement final en actions au gré de l'émetteur, en l'occurrence des actions Royal Dutch Shell ou Total. L'émetteur ne prendra toutefois la décision de rembourser les Notes en actions plutôt qu'en liquidités que si le cours d'au moins une des deux actions a baissé à la date de valorisation finale. L'émetteur choisira l'action la moins performante en comparant sa valeur finale à sa valeur initiale. Le risque pour les investisseurs est donc plus élevé par rapport à une Reverse Convertible Note sur action unique.

Profil du groupe Royal Dutch Shell

Fondé en 1890, Royal Dutch a fusionné avec Shell Transport & Trading en 1907. Royal Dutch Shell est aujourd'hui l'une des trois plus grandes compagnies pétrolières intégrées au monde. Le groupe détient des intérêts dans une cinquantaine de raffineries et vend ses produits au travers d'un réseau de plus de 46.000 stations services, à travers 140 pays. Royal Dutch Shell emploie 109.000 collaborateurs. La société produit des carburants et des lubrifiants ainsi que des produits chimiques. Elle est également active dans les domaines du gaz et de l'électricité.

Profil du groupe Total

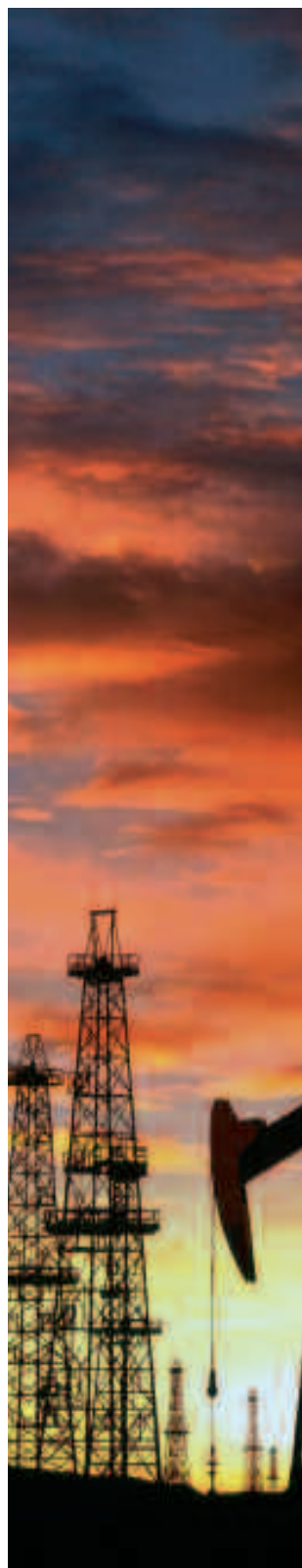
Total a été formé en 1999, suite à l'acquisition de Petrofina et au lancement d'une OPA hostile sur Elf Aquitaine. Celle-ci a été finalisée en 2000, pour donner naissance à TotalFinaElf, puis à Total au printemps 2003. Total est la quatrième compagnie pétrolière intégrée au monde. Le groupe gère 28 raffineries et environ 16.000 stations services, principalement en Europe et en Afrique. Il emploie 95.000 collaborateurs. Les principales activités de Total sont la chimie, le secteur Amont (comprenant les activités d'exploration et de production du pétrole brut et du gaz, ainsi que des activités dans le domaine du gaz et de l'électricité) et le secteur Aval (comprenant les activités de trading et de transports maritimes, le raffinage et le marketing des produits pétroliers).

Avertissement

Ces Reverse Convertible Notes sont des instruments de placement (à capital non garanti) à court terme (échéance au 9 mars 2009) offrant un coupon élevé (9,75% brut). Cette haute rémunération doit être considérée comme une compensation à la faculté dont dispose l'émetteur de rembourser les Notes à l'échéance soit en liquidités, soit en un certain nombre d'actions.

Simulations de rendement à l'échéance

Différence entre la valeur finale et la valeur initiale	Rendement interne brut
>0%	8,62%
0%	8,62%
-10%	3,79%
-15%	1,28%
-17,5%	0,00%
-50%	-18,53%



Principales caractéristiques de cet emprunt

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A. – Luxembourg.
Garant	Fortis Banque S.A. – Belgique.
Rating	Moody's: Aa3 / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant total	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Valeur nominale: 1.000 EUR.- Ces titres ne sont pas livrables physiquement.- Conservation gratuite en Compte-titres Fortis¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas.- Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Coupon	9,75% (brut) par an, payable à terme échu le 9 mars 2008 et le 9 mars 2009.
Echéance	9 mars 2009, ce qui correspond à une durée de 2 ans.
Date d'émission et de paiement	9 mars 2007.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% de la valeur nominale OU un certain nombre d'actions Royal Dutch Shell plc OU Total SA, calculé sur base de la formule suivante: $\frac{1.000 \text{ euros}}{\text{Valeur initiale des Actions Livrées}}$ Les fractions d'actions seront payées en cash. La valeur initiale <ul style="list-style-type: none">- de l'action Royal Dutch Shell sera déterminée sur base de la moyenne des cours des 6, 7 et 8 mars 2007 sur Euronext Amsterdam;- de l'action Total sera déterminée sur base de la moyenne des cours des 6, 7 et 8 mars 2007 sur Euronext Paris. La valeur finale des actions sera déterminée le 2 mars 2009.
Code ISIN	XS0285151030 – Série EMTN 341.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: néant.- A l'achat ou la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	Ces Notes seront cotées sur la Bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera market maker sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels elles pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes.
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 35 35	Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus, rédigé en anglais et daté du 29 septembre 2006 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 1er février 2007, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

¹ Il appartient aux investisseurs de se renseigner quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

SOUSCRIPTIONS

La période de souscription court **du 3 février au 2 mars 2007** (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modification des conditions de marché).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** of **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez le prospectus d'émission, de même que sur notre site Internet www.fortisbanque.be/investir (option "obligations" puis "émissions").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 02/433 40 32**.